

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 MAI 2021**

Délibération
n° 2021.05.076.B

**Ecole d'art de
GrandAngouleme :
demande de
subvention auprès du
département**

LE ONZE MAI DEUX MILLE VINGT ET UN à 17h30, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 mai 2021**

Secrétaire de séance : Pascal MONIER

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir :

Hélène GINGAST à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, François NEBOUT à Xavier BONNEFONT, Anne-Marie TERRADE à Michel ANDRIEUX

Excusé(s) :

Gérard DEZIER, Jean-Jacques FOURNIE, Hélène GINGAST, Michaël LAVILLE, François NEBOUT, Gérard ROY, Anne-Marie TERRADE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2021

**DELIBERATION
N° 2021.05.076.B**

EQUIPEMENTS DE DIFFUSION CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

ECOLE D'ART DE GRANDANGOULEME : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT

Par délibération n°13 du 28 janvier 2000, le conseil communautaire a reconnu d'intérêt communautaire l'école d'art de GrandAngoulême.

L'école d'art offre 39 ateliers publics hebdomadaires de pratiques artistiques sur trois sites : le Labo à Basseau, le Plateau au centre-ville et l'Epiphyte à Dirac. L'école d'art étend sa mission en milieu rural, et renforce les liens avec la commune de Fléac autour de propositions :

- workshops avec les habitants sous forme de chantier participatif,
- interventions artistiques en milieu scolaire,
- lecture de paysage à travers l'appareil photo,
- exposition de travaux itinérante dans l'espace public et chez les habitants.

De juin à novembre 2021, autour de la thématique « *D'un jardin à l'autre – chemin faisant* » l'école d'art accueille deux jeunes artistes, Loris Estival et Ihintza-Chloë Hargous et organise plusieurs manifestations entre Basseau, Dirac et Fléac qui ont comme but de faire circuler des travaux artistiques et de questionner leurs supports de monstration comme l'affichage dans l'espace public, sculpture nomade ou accrochage dans les salons des habitants.

Les publics concernés par cette proposition sont les habitants de Fléac, les élèves et les parents d'école maternelle et élémentaire de Fléac, les inscrits à l'école d'art, les étudiants de la classe prépa.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à solliciter auprès du département de la Charente une subvention d'un montant de 4 000 € pour l'année 2021.

D'IMPUTER la recette au budget principal – article 7473 – rubrique 3121.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

18 mai 2021

Affiché le :

18 mai 2021